GESTION DES DECHETS

La déchèterie de Caraman

gérée par Trifyl est a votre disposition

Avenue des sports 31460 Caraman.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

http://www.trifyl.fr/decheteries-mode-demploi

Ci-dessous les déchets interdits dans votre poubelle **!**

- **Les piles, les batteries ou les ampoules :** vous pouvez les recycler via des filières spéciales.
- **Les capsules en aluminium pour le café :** elles peuvent être ramenées au producteur qui les prend alors en charge.
- **Les déchets d'équipements** électriques **:** il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil (en échange de l'achat d'un neuf). Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet.
- **Les huiles alimentaires :** elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire mais il vaut mieux les déposer dans des points de collectes spécialisés.
- **Les** huiles **moteur et autres huiles de vidange :** vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.
- **Les pneus :** ils doivent être ramenés chez un spécialiste ou un distributeur.

La collecte des déchets ménagers

est assurée par le SIPOM

19 avenue pierre et marie curie

ZI de la pomme

31250 REVEL

ouvert du lundi au vendredi de 8h à12h et de 14h à 17h

Tél : 05 62 71 22 83

Toutes les informations sur : Le SIPOM de Revel ...

Le service de broyage des végétaux

SERVICE DE BROYAGE DES VÉGÉTAUX CHEZ LES PARTICULIERS :

¤ 60€ le forfait initial incluant le déplacement, l'installation et 1 heure de broyage

¤ 40€/ heure supplémentaire au-delà du forfait initial

¤ une majoration de 10€ du forfait initial et 5€ de l'heure pour des interventions le samedi

¤ l'évacuation du broyat sera facturée 30€ par rotation.

Mise à disposition gratuite d'un composteur

Le Sipom peut vous installer gratuitement un composteur et vous accompagne pour sa bonne utilisation. Prenez rendez-vous au 05 62 71 22 83.

Location de gobelets réutilisables

Partenaire du Sipom la société Loc'vaisselle 12 avenue de la gare à Revel 05 62 71 11 85 vous propose la location de gobelets réutilisables pour un prix forfaitaire de 4.79€ TTC le lot de 50. Le Sipom finance le lavage et séchage lors de votre première utilisation.

lavage et séchage lors de votre première utilisation.

Enlèvement des encombrants

On entend par encombrants tous les déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères hors gravats. Ce service se présente sous deux modalités :

- l’une, gratuite, réservée aux particuliers. Cette collecte est effectuée selon un planning de collecte qui dessert un ensemble d’usagers après un enregistrement de leur demande auprès des services du SIPOM. L’engagement du SIPOM est d’assurer ce type de collecte à minima chaque trimestre.
- La seconde, payante, se déroulera sur rendez-vous et fera l’objet d’un paiement direct de la participation demandée auprès de l’agent, régisseur de recette qui assurera l’enlèvement des objets encombrants et remettra un reçu du trésor public. Le tarif actuel est de 30€ l’objet.

Dans les deux cas, les particuliers doivent contacter le SIPOM au 05 62 71 22 83 pour en faire la demande en précisant leurs coordonnées complètes ainsi que la liste des objets dont ils souhaitent se débarrasser via ce système de collecte.

Un agent du SIPOM contacte les habitants lors de la programmation de la collecte afin que les objets soient déposés sur le trottoir ou devant la maison le jour défini (nous ne rentrons pas dans les habitations).

La collecte est ensuite réalisée à la date convenue.